



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

Impôt et prélèvements sociaux sur les revenus de 2022

Avis d'impôt établi en 2023

AVIS_IR_RG



2D-DOC

La notice de cet avis est disponible en cliquant ici ou sur impots.gouv.fr

CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES
SIP MANTES-LA-JOLIE
SAID MANTOIS OCCIDENTAL
1 PLACE JEAN MOULIN
78201 MANTES LA JOLIE CEDEX

Vos références

Numéro fiscal :
Déclarant 1 (C) : 04 33 822 988 340
Déclarant 2 (C) : 03 00 081 493 320
Référence de l'avis : 23 78 A050622 65
Adresse d'imposition au 01/01/2023 :

8 ALL D ANJOU
78200 MAGNANVILLE
Numéro FIP : 780 09 07 6722009789 3 A
Numéro de rôle : 011
Date d'établissement : 10/07/2023
Date de mise en recouvrement : 31/07/2023

Identifiant service : 78108

Vos contacts

Par messagerie sécurisée
dans votre espace particulier sur [impots.gouv.fr](#)

Par téléphone
au 0 809 401 401 *
du lundi au vendredi, de 8h30 à 19h

Sur place
auprès de votre centre des finances publiques
horaires sur [impots.gouv.fr](#), rubrique Contact et RDV

SIP MANTES-LA-JOLIE
SAID MANTOIS OCCIDENTAL
1 PLACE JEAN MOULIN

78201 MANTES LA JOLIE CEDEX

Somme qui vous est remboursée
1 199,00 €

You n'avez plus rien à payer au titre des revenus de 2022.

Vous serez remboursé par virement le 24/07/2023
sur le compte bancaire suivant :

FR76 1751 5000 920X XXXX XXX2 081
Identifiant de la banque : CEPAFRPP751
Émetteur du virement :
DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

Revenu fiscal de référence : 67 421
Nombre de parts : 3,00

Plus de détails dans la (les) page (s) suivante (s).

Cet avis fait suite à la déclaration, en 2023, de vos revenus 2022. Le montant porté sur cet avis prend en compte les prélèvements et retenues à la source qui ont pu être réalisés en 2022.

Pour retrouver toutes les informations relatives à votre prélèvement à la source (taux, options ...), rendez-vous sur le service « Gérer mon prélèvement à la source » accessible dans votre espace particulier sur [impots.gouv.fr](#).

Avis d'impôt établi en 2023

N°fiscal : 04 33 822 988 340

Impôt et prélèvements sociaux sur les revenus de 2022

Feuillet n° : 1 / 3

Déclarant 1 - Nom de naissance : MORENO

Déclarant 2 - Nom de naissance : GONZALEZ

situation du foyer	cas particulier	enfants majeurs célibataires	enfants mariés	personnes recueillies handicapées
M				
RÉSIDENCE EXCLUSIVE		RÉSIDENCE ALTERNÉE		NOMBRE DE PARTS
enfants mineurs ou handicapés	dont enfants handicapés	enfants mineurs ou handicapés	dont enfants handicapés	
2				3,00
IMPOT SUR LE REVENU				
Détail des revenus				
Salaires.....		Déclar. 1 65873	Enfant(1)	Total
Déduction 10% ou frais réels.....	- 6587			
Pensions alimentaires perçues.....			4800	
Abattement spécial de 10%.....			- 480	
Salaires, pensions, rentes nets.....	59286		4320	63606
Revenus des locations meublées non pro. régime micro, déclarés.....	8400			
Abattement ⁶	- 4200			
Revenus des locations meublées non pro. régime micro, nets.....	4200			
Revenus des locations meublées non professionnelles régime micro, total foyer fiscal.....				4200
Revenu brut global.....				67806
CSG déductible.....				- 395
Revenu imposable.....				67411
Revenus au taux forfaitaire.....		Taux	12,8%	Montant 10
Impôt sur les revenus soumis au barème ¹⁴				* 4055
Impôt avant réductions d'impôt.....				4055
REDUCTIONS D'IMPOT¹⁵				
Forfait scolarité : Nombre d'enfants.....		Montant déclaré 1	Montant retenu 1	Montant réduction
Montant de la réduction d'impôt.....				183
Total des réductions d'impôt²⁰.....				- 183
Impôt proportionnel.....				+ 1
Impôt total avant crédits d'impôt.....				3873
CREDITS D'IMPOT, IMPUTATIONS				
Prélèvement forfaitaire déjà versé sur revenus de capitaux mobiliers.....		Montant déclaré 1	Montant retenu 1	
				- 1
IMPOT NET				
Total de l'impôt sur le revenu net.....				3872

LA SUITE DE CET AVIS EST CI-JOINTE

Si vous souhaitez contester le montant de votre impôt, vous pouvez effectuer une réclamation sur votre messagerie sécurisée sur impots.gouv.fr ou par courrier adressé à votre centre des finances publiques jusqu'au 31 décembre 2025 (dans les conditions prévues aux articles R* 190-1 et R* 196-1 du livre des procédures fiscales).

Retrouvez dans la notice des précisions sur le traitement algorithmique ayant permis la détermination du montant de votre imposition, ainsi que son détail.

>>> Suite de votre avis

PRELEVEMENTS SOCIAUX

Détail des revenus

Revenus professions non salariées⁴⁶.....

CSG - CRDS

4200

PREL SOL

4200

BASE IMPOSABLE.....

4200

4200

Taux de l'imposition

9,70%

7,50%

Montant de l'imposition.....

407

315

Total des prélèvements sociaux nets.....

722

Pour information :

Montant de CSG déductible sur revenus du patrimoine⁴⁹ pris en compte pour l'imposition des revenus perçus en 2023.....

286

CALCUL DU SOLDE DE VOTRE IMPOT POUR 2022 :

IMPOT SUR LE REVENU

Impôt sur le revenu 2022 dû⁵³:

3872

Retenue à la source prélevée en 2022 par vos verseurs de revenus :

- 4657

Acomptes prélevés en 2022 sur votre compte bancaire :

- 324

Solde d'impôt sur les revenus 2022 :.....

- 1109

PRELEVEMENTS SOCIAUX

Prélèvements sociaux au taux de 17,2% dus⁵³:

CSG-CRDS

407

315

Acomptes prélevés en 2022 sur votre compte bancaire :

- 458

- 354

Prélèvements sociaux à 17,2% nets :.....

- 51

- 39

Solde des prélèvements sociaux 2022⁵³ :.....

- 90

COMPTE TENU DES ELEMENTS QUE VOUS AVEZ DECLARES, LE MONTANT QUI VOUS SERA REMBOURSE (voir notice) EST DE

1199

CE REMBOURSEMENT EST AUTOMATIQUE, VOUS N'AVEZ AUCUNE DEMARCHE A FAIRE.

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Revenu fiscal de référence²⁵.....

67421

Informations indiquées pour mémoire

RCM déjà soumis aux prélèvements sociaux avec CSG déductible¹⁹

10

PLAFOND EPARGNE RETRAITE

Le plafond disponible pour la déduction des cotisations versées en 2023, pour la déclaration des revenus à souscrire en 2024 est de :

Plafond total de 2021.....

Déclar. 1

18997

Déclar. 2

16253

Plafond non utilisé pour les revenus de 2020.....

4514

4052

Plafond non utilisé pour les revenus de 2021.....

+ 4718

+ 4114

LA SUITE DE CET AVIS EST CI-JOINTE

>>> Suite de votre avis

Plafond non utilisé pour les revenus de 2022.....	+ 5244	+ 4114
Plafond calculé sur les revenus de 2022.....	+ 5929	+ 4114
Plafond pour les cotisations versées en 2023.....	= 20405	= 16394

PRELEVEMENT A LA SOURCE 2023

Pour consulter ou moduler votre taux de PAS et retrouver l'ensemble de vos informations rendez-vous sur impots.gouv.fr/votre espace particulier/gérer mon prélèvement à la source ouappelez le 0809 401 401

AUTRES INFORMATIONS

Taux moyen d'imposition..... **5,70%**

Il correspond au taux auquel l'ensemble des revenus de votre foyer fiscal déclarés pour 2022 est taxé.

Le taux moyen d'imposition est différent du taux de prélèvement à la source, car ce dernier est calculé hors réductions ou crédits d'impôt et ne tient pas compte de certains revenus, comme les plus-values de cession de valeurs mobilières ou les revenus taxés à taux forfaitaire.

Taux marginal d'imposition..... **30,00%**

Le taux marginal correspond au taux de la tranche la plus élevée du barème de l'impôt sur le revenu auquel sont taxés pour l'année 2022 les revenus déclarés de votre foyer fiscal.